

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W21-672953

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : **5032**

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

ABDELFNADEL

RAM

SAID

170812

Date de naissance :

08/01/64

Adresse :

**11 LOT FLORIDA Rue 7
CALIFORNIE CASA**

Tél. : **0661 34 24 00**

Total des frais engagés : **- 300 -** Dhs

Cadre réservé au Médecin

Dr. MALIKI Omar
Spécialiste en ORL et Chirurgie
Cervico - Faciale
INPE : 071212849
Imm Habous Bloc F - Appt N°1-1Er Etage
Bab Doukkala - Marrakech
Tél. : 05 24 44 71 39

Date de consultation : **05 JUIN 2023**

Nom et prénom du malade : Age:

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Aggravation ORL

En cas d'accident préciser les causes et circonstances

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : **CASA**

Signature de l'adhérent(e) : **PS 102, 23**



DUEDAY

DUEDAY

DUEDAY

DUEDAY

DUEDAY

DUEDAY

DUEDAY

BELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
05 JUIN 2023	Cst k10	300 DH	Spécialiste en ORL et Chirurgie INPE : 071212849 Bab Doukkala - Marrakech Tél : 05 24 44 71 39	DR. HALIKI Omar Cervico - Faciale

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fourisseur	Date	Montant de la Facture
 ABD FIRAIS AM AVANTAGE TISSAN H 10 AM HYPNOSE Maroc INN 072003213 INP : 072003213	05 <hr/> 06 <hr/> 2023	96,25

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

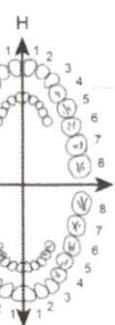
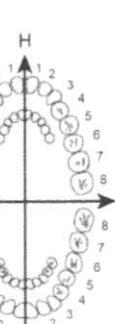
Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :-

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : [REDACTED]
				COEFFICIENT DES TRAVAUX [REDACTED]
				MONTANTS DES SOINS [REDACTED]
				DEBUT D'EXECUTION [REDACTED]
				FIN D'EXECUTION [REDACTED]
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			COEFFICIENT DES TRAVAUX [REDACTED]
	$ \begin{array}{r} H \\ 25533412 \quad 21433552 \\ 00000000 \quad 00000000 \\ \hline D \quad G \\ 00000000 \quad 00000000 \\ 35533411 \quad 11433553 \\ \hline B \end{array} $ <p>[Création, remont, adjonction] Fonctionnel. Thérapeutique, nécessaire à la profession</p>			MONTANTS DES SOINS [REDACTED]
				DATE DU DEVIS [REDACTED]
				DATE DE L'EXECUTION [REDACTED]
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS				
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION				

DR. MALIKI OMAR

Spécialiste des maladies et chirurgie
du Nez, Gorge, Oreilles
Chirurgie cervico-faciale
Vertiges, Ronflement
Chirurgie thyroïdienne



الدكتور عمر مليكي

اختصاصي في أمراض وجراحة
الأنف، الأنف، والحنجرة
جراحة العنق والوجه
الدوخة والشخير
جراحة الغدة الدرقية



مراكش
Dr. Spécialiste en ORL et Chirurgie
INPE - 071212849
Imm Habous Bloc F - Appt N°1 - 1er Etage
Bab Doukkala - Marrakech
Tél : 05 24 44 71 39

05/06/23

Dr. Maliki Omar
Spécialiste en ORL et Chirurgie
INPE - 071212849
Imm Habous Bloc F - Appt N°1 - 1er Etage
Bab Doukkala - Marrakech
Tél : 05 24 44 71 39

Saïda

LOT N° : PER :

T 276 04 / 2025

FAB :

04 / 2023

PPV : 96,20 Dhs

g620

Cefazol plus

5g/Hex 2ij

6j



عمارة الأنجاس بلوك ف، شقة 1 الطابق الأول (أمام المحطة الطرقبية للمسافرين) باب دكالة - مراكش
Immeuble habous, Bloc F - Appt. N°1 - 1er Etage (en face de la Gare routière) Bab doukkala - Marrakech

05 24 44 71 39

dr.omar.ent@gmail.com

ICE : 002743912000066

DR. MALIKI OMAR

Spécialiste des maladies et chirurgie
du Nez, Gorge, Oreilles
Chirurgie cervico-faciale
Vertiges, Ronflement
Chirurgie thyroïdienne



الدكتور عمر مليكي

اختصاصي في أمراض وجراحة
الأنف، الأنف والحنجرة
جراحة العنق والوجه
الدوخة والشخير
جراحة الغدة الدرقية

بالموعد

Marrakech Le ٢٣/٠٦/٢٣ مراكش في

Dr. Aboelharm Saito

plastitude l'oeille Bilstein

- Prosthes de Cerme Bilstein

a boîte

- Tympans malade

⇒ Dysfonctionnement
Tympanique



عمارة الأنجاس بلوك ف، شقة 1 الطابق الأول (أمام المحطة الطرقبية للمسافرين) باب دكالة - مراكش
Immeuble habous, Bloc F - Appt. N° 1 - 1er Etage (en face de la Gare routière) Bab doukkala - Marrakech

05 24 44 71 39

dr.omar.ent@gmail.com

ICE : 002743912000066

DR. MALIKI OMAR

Spécialiste des maladies et chirurgie
du Nez, Gorge, Oreilles
Chirurgie cervico-faciale
Vertiges, Ronflement
Chirurgie thyroïdienne

الدكتور عمر مليكي

أخصائي في أمراض وجراحة
الأنف، الأذن والحنجرة
جراحة العنق والوجه
الدوñaة والشخير
جراحة الغدة الدرقية

Marrakech 05/06/2023

NOTE D'HONORAIRE DE
Mme ABOUFIRASSI SAIDA

1- CS ORL = 150 DH

2 _ ASPIRATION SOUS MICROSCOPE

K10 = 150 DH

= 300 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de trois cents dirhams

.COMPTE RENDU DE LA TYMPANOMETRIE K10 :
COURBES NORMALES DES DEUX COTES .


Dr. MALIKI Omar
Spécialiste en ORL et Chirurgie
Cervico - Faciale
INPE : 071212849
Imm Habous Bloc F - Appt N°1-1Er Etage
Bab Doukkala - Marrakech
Tél : 05 24 44 71 39

عقار الأحباش بلوك ف، شقة 1 الطابق الأول (أمام المحطة الطرقبية للمسافرين) باب دكالة - مراكش
Immeuble habous, Bloc F - Appt N°1 - 1er Etage (en face de la Gare routière) Bab doukkala - Marrakech

☏ 05 24 44 7139

✉ dr.omar.ent@gmail.com